

■ **Olympia Fitness - Do, Joël Marthaler**, à Vevey (FOSC du 24.09.1998, p. 6594). Par décision du 13 novembre 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 11952 du 12.12.2003
(02036816 / CH-550.0.047.681-7)